



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

financement

Question écrite n° 87852

Texte de la question

M. Christian Ménard attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur la décision du transfert du programme budgétaire n° 143 " enseignement technique agricole" de la mission interministérielle " enseignement scolaire " vers la mission " agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales ". En 2009-2010, l'enseignement agricole, qui a scolarisé plus de 173 000 élèves, offre à ses diplômés des perspectives d'insertion professionnelle élevées (85 %). C'est un dispositif de formation intégré au système éducatif français dont il partage les objectifs, les orientations et les réformes nationales en cours. Le transfert de ce programme est aujourd'hui inscrit dans le document d'orientation budgétaire suite à une décision du Premier ministre. Pourtant, les acteurs de l'enseignement agricole craignent, à juste titre, que la visibilité et la lisibilité de leur activité ne soit noyée dans une mission « Agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales ». Il lui demande de bien vouloir préciser quelles dispositions il entend prendre en la matière afin de leur assurer son attachement à l'identité de l'enseignement agricole dont il a fait une de ses priorités et de garantir l'avenir et les moyens qui lui seront nécessaires à l'exercice de sa mission de formation d'excellence.

Texte de la réponse

Le Premier ministre a décidé de maintenir le programme « enseignement technique agricole » dans la mission « enseignement scolaire ». Ce choix témoigne de la contribution pleine et entière de l'enseignement agricole au système éducatif national. Le Premier ministre a ainsi souhaité réaffirmer l'importance du travail de coordination et de complémentarité entre le ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche (MAAP) et le ministère de l'éducation nationale (MEN), dans le respect des moyens attribués à chacun, afin de développer des synergies positives entre ces deux dispositifs d'enseignement. La recherche de ces synergies, déjà nombreuses à l'échelon local, contribue à renforcer l'efficacité de notre système éducatif, dans toute sa diversité, au service de la réussite personnelle et professionnelle des jeunes, sur l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Christian Ménard](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87852

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 septembre 2010, page 9831

Réponse publiée le : 5 octobre 2010, page 10789